



AVIS DE MARCHE

Consultation n° VSM-MPI / 04 / 2025

Nom du Pouvoir adjudicateur

VILLE DE SAINTE MARIE
1 place de l'Hôtel de Ville
Bourg
97230 SAINTE MARIE
Tél. 0596 69 30 06 / Fax. 0596 69 03 05

Correspondant :

Christelle SOTER, Responsable du Pôle Expertise Appui Stratégique au Développement (PEASD)

Adresse précitée

christelle.soter@mairiedesaintemarie.fr

Adresse Internet du profil acheteur (URL) : <http://marches-securises.fr>

Objet du marché

ETUDE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE REAMENAGEMENT DE LA PLACE DU PHOTOGRAPHE

Classification CPV

71000000-8 Services d'architecture, service de construction, services d'ingénierie

Type de marché

Prestations intellectuelles

Forme du marché

Marché ordinaire

Durée prévisionnelle du marché

Douze (12) mois, hors délai d'exécution des travaux

Lieu d'exécution

Bourg
97230 Sainte-Marie

Décomposition du marché : Non

Option (s) : Oui

Prestation complémentaire comprenant la mission OPC

Procédure

Procédure adaptée ouverte

Critères de sélection des candidatures

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont énoncés dans le règlement de la consultation.

Critères d'attribution du marché

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Conditions d'obtention du dossier de consultation des entreprises (DCE)

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur <http://marches-securises.fr>

Conditions d'obtention des renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs différentes questions sur le profil acheteur <http://marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres

05/12/2025 à 12:00

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Informations complémentaires

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique ainsi que les documents à fournir sont énoncés dans le règlement de la consultation.

Les instances en charge des procédures de recours et de médiation sont mentionnées dans le règlement de consultation.

Numéro interne de la consultation : VSM-MPI/04/2025.

Date de publication du présent avis :

10/11/2025

*Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur
Le Maire,*

Bruno Nestor AZEROT